



LASSAC officiel

Billet n° 33

17 novembre 2011

L'information vérifiable issue de documents officiels ... consultable à volonté, en préservant votre anonymat

Pour consulter l'original d'un document cité en bleu souligné : cliquez dessus

Ici Lassac ... tout va très bien, madame la marquise !

Le choix de Lassac, pour réaliser une méga décharge départementale, a été largement bidonné ... les opposants à ce projet ont porté plainte pour faux et usage de faux. La [cour d'appel de Montpellier](#) vient d'annuler l'[ordonnance de restitution](#) des pièces saisies au conseil général de l'Aude, jugeant utile de conserver toutes les preuves ...



Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise.

À la demande du préfet des Côtes-d'Armor, le tribunal administratif de Rennes vient de [suspendre le contrat de DSP](#) (Délégation de Service Public) concernant les ordures ménagères. Par ce contrat, le délégataire aurait tiré 52 % de ses revenus grâce au traitement de déchets extérieurs. Pour Lassac, le Sydom a prévu des recettes étrangères au service public à hauteur de [58,71 %](#). De quoi anéantir tout le contrat ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

Le Sydom avait acheté les terrains de Lassac. Sans surprise, la [cour d'appel de Montpellier a annulé la vente](#). Il n'y a plus de terrain ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

Le conseil général de l'Aude a imposé à deux reprises le choix de Lassac dans le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés. La justice administrative a prononcé leur [annulation en juin 2009](#) et une [seconde fois en décembre 2010](#). Il n'y a plus de plan ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

La délibération du Sydom accordant la DSP à Séché Environnement a aussi été [annulée en décembre 2010](#) par le tribunal administratif de Montpellier. Il n'y a plus rien ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

Après avoir rêvé d'imposer, à son " ami " le Smictom, le projet de Lassac, le Sydom se plaint depuis plusieurs mois de [devoir porter un bouclier dans le dos](#). Il n'y a plus d'amis ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

Le préfet de l'Aude prend ouvertement position contre le projet de Lassac, d'une part [en attaquant le contrat de DSP](#) au tribunal, d'autre part [en refusant le dépôt de dossier de demande d'autorisation](#) d'exploiter la décharge. Il n'y a plus de soutien préfectoral ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

Le préfet semble ne pas devoir accorder la DUP (déclaration d'utilité publique) sans laquelle le Sydom ne peut obtenir la maîtrise foncière nécessaire à son projet : lors de l'audience d'octobre 2011 au tribunal administratif de Montpellier, les services du préfet ont rappelé que le traitement des déchets dans l'Aude ne présentait aucune difficulté, des solutions existent mettant le département à l'abri de toute situation de crise. Rien ne justifie une DUP ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

Après avoir créé en 2009 " Valaudia " – filiale dédiée pour créer et exploiter la méga décharge de Lassac – Séché Environnement n'assure plus [aucune communication sur sa filiale](#), véritable boulet ... **Mais à part ça, tout va très bien, madame la marquise !**

Enfin, dans un contexte général de réduction sensible – et durable – de l'activité industrielle (le traitement des déchets industriels représente 70 % du chiffre d'affaires de Séché Environnement), et aussi avec la fin de son quasi-monopole d'élimination des PCB, Séché s'écroule en bourse voyant le cours de son action culminer à 148 € il y a cinq ans pour [dégringoler à 27,10 €](#) la semaine dernière. Le titre s'est effondré ...

MAIS À PART ÇA, TOUT VA TRÈS BIEN, MADAME LA MARQUISE !

Rien ne va plus, les jeux sont faits !

